

ETE 2026

CHAMONIX - ZERMATT

Randonnée en liberté

7 jours / 6 nuits

Avec ou sans portage des bagages



Un circuit prestigieux entre deux sommets de légendes, le Mont Blanc et le Cervin. Cette version verte et douce de la haute route glacière, de Chamonix à Zermatt, conduit de forêts en alpages, sur des cols perchés entre des vallées typiques et authentiques... Par des belvédères somptueux, une approche sereine des sites incontournables des Alpes.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036

50 Rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT

Tel : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –

E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

JOUR 01 : DU CHÂBLE À LA CABANE DE LOUVIE PAR LE COL DU BEC D'AIGLE

Rendez-vous à la gare ferroviaire du Châble à 09h15 et court transfert en navette locale à Fionnay. De là, vous remontez les pentes au-dessus du village en suivant un beau sentier dans les alpages qui vous mènera au col du Bec d'Aigle (2566 m).

Ce premier belvédère du séjour offre déjà une vue magnifique. Puis descente tranquille à la cabane de Louvie (2230 m), située au bord du magnifique lac du même nom. De nombreux bouquetins ont l'habitude de fréquenter les lieux.

En option, possibilité de monter directement à la cabane de Louvie depuis Fionnay (3 h de marche, 750 m de dénivelée positive).

D+ 1150 m / D- 400 m

4 h 30 de marche

JOUR 02 : DE LA CABANE DE LOUVIE À LA CABANE DE PRAFLEURI

Une étape magnifique ! Vous découvrez un itinéraire peu fréquenté au cœur d'un paysage minéral. Tout près des glaciers de Rosablanche (3336 m), vous enchaînez les cols de Louvie (2921 m) et de Prafleuri (2987 m). La célèbre route entre les deux capitales des Alpes, Chamonix et Zermatt, tient ses promesses.

Descente à la cabane de Prafleuri (2624 m).

D+ 950 m / D- 550 m

6 h de marche

JOUR 03 : DE LA CABANE DE PRAFLEURI À AROLLA PAR LE COL DE RIEDMATTEN

Départ matinal pour la première montée, jusqu'au col des Roux (2804 m). Vous randonnez sur un sentier en balcon au-dessus du lac des Dix pour atteindre le pied de votre deuxième ascension du jour, le col de Riedmatten (2919 m). Celui-ci permet de basculer vers Arolla (2067 m), village pittoresque aux chalets fleuris, situé aux confins du magnifique val d'Hérens.

D+ 750 m / D - 1300 m

7 h 30 de marche

JOUR 04 : D'AROLLA À ZINAL PAR LE COL DE TORRENT

Transfert en navette vers Les Haudères puis le hameau de la Villaz. Depuis le centre du village (La Sage - 1730 m), montée à travers les alpages fleuris jusqu'au col de Torrent (2918 m), passage près du lac des Autannes et arrivée au lac de Moiry (2250 m).

Passage par la corne de Sorebois en option, ou transfert en navette depuis le barrage pour rejoindre Zinal (1675 m).

D+ 1200 m / D- 650 m

5 h 30 de marche

JOUR 05 : DE ZINAL À GRUBEN PAR LE COL DE LA FORCLETTA

Vous quittez le val d'Anniviers en direction des alpages d'altitude et du col de la Forcletta (2894 m).

De ce point de vue privilégié, on domine la vallée de Gruben (1822 m), en aval des glaciers du Tourtemagne et du Brunesshorn, et de sommets à plus de 4 000 mètres.

D+ 1200 m / D- 1050 m

7 h de marche

JOUR 06 : DE GRUBEN À ZERMATT PAR LE COL D'AUGSTBORD ET ST NIKLAUS

Départ en direction des chalets perchés de Grüobu. Le col d'Augstbord (2894 m), facile et haut perché, est le dernier passage en altitude. Plus bas, vous prenez le téléphérique de Jungu à St. Niklaus.

Transfert en train jusqu'à Zermatt, village piéton et capitale des Alpes suisses.

D+ 1150 m / D - 900 m

5 h de marche.

JOUR 07 : ZERMATT ET LE VILLAGE DE ZMUTT

Dernière petite journée pour découvrir le hameau de Zmutt et ses chalets de carte postale au pied du Cervin. Randonnée par un beau sentier en balcon. Fin de séjour à Zermatt en début d'après-midi.

D+ 450 m / D - 450 m

3 h 30 de marche.

Les temps de marche (ou autre activité) sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de plusieurs éléments (ex : conditions météorologiques, état du terrain...). Les temps de transferts peuvent également varier suivant la condition des routes et de la circulation. Si nécessaire (ex : conditions climatiques, aléas aériens, décision des autorités locales), nous pouvons aussi être amenés à adapter le programme pour le bon déroulement de votre voyage et dans l'intérêt des participants.

LES POINTS FORTS

Un itinéraire incontournable des Alpes !

Une journée à Zermatt au pied du Cervin.

Le transfert des bagages possible à certaines étapes pour plus de confort.

L'accès facile en train au Châble.

Extension possible :

ASCENSION DU BREITHORN : Ceux qui le souhaitent pourront terminer leur séjour par l'ascension d'un des "4000" faciles des Alpes, le Breithorn (4164 m)

: 5 personnes au maximum par guide. Le matériel d'alpinisme est inclus dans le prix.

Cette ascension remplace la randonnée du dernier jour (hormis sur le circuit M39M "L'intégrale de Chamonix à Zermatt en liberté" -> pour ce circuit il est nécessaire de réserver également une nuit supplémentaire à Zermatt).

Votre guide italien vous rejoindra au sommet du téléphérique du Klein Matterhorn.

Le coût du téléphérique du Klein Matterhorn pour Zermatt n'est pas compris (environ 75 CHF pour un aller).

1 personne	675 € par personne
2 personnes	345 € par personne
3 personnes	245 € par personne
4 personnes	195 € par personne
5 personnes	170 € par personne

Option ascension : Ascension du Breithorn : **285 € (*)**

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

En transport en commun :

L'itinéraire du Chamonix - Zermatt étant une traversée, il est pratique de se rendre au point de départ du trek en transport en commun.

Ci-dessous, vous trouverez toutes les informations nécessaires (à titre indicatif) pour organiser votre déplacement pour rejoindre le point de départ de la randonnée au Châble.

Aller : Depuis Paris, train direct pour Lausanne puis pour Martigny puis pour Le Châble. Environ 6h de trajet. Depuis Lyon train pour Genève puis pour Martigny puis pour Le Châble. Environ 4h30 de trajet.

Puis, navette locale n°12.253 entre Le Châble et Fionnay. Environ 30 minutes de trajet. Plus d'informations sur www.tmr.ch

En véhicule personnel : Se rendre au Châble en véhicule personnel depuis la France peut être long et coûteux. Pensez alors au covoiturage ! Le site de covoiturage [/www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr) est très facile d'utilisation.

Si vous passez par les autoroutes suisses, l'achat d'une vignette est obligatoire. Plus d'informations sur : www.ch.ch

Temps de trajet (sans les pauses) à titre indicatif :

Paris-Le Châble : environ 7h00

Lyon-Le Châble : environ 3h30

Marseille-Le Châble : environ 6h00

Bordeaux-Le Châble : environ 9h00

Plus d'informations pour organiser votre itinéraire sur www.viamichelin.fr

Parking : Parking Curala (zone P4, hauteur 2,10m) gratuit et limité à 10 jours au Châble, à proximité de la gare.

DISPERSION

Fin de séjour à Zermatt en début d'après-midi.

Retour : De Zermatt, train pour rejoindre Visp (environ 50 minutes de trajet). Puis train pour Lausanne (environ 1h30 de trajet) ou Genève (environ 2h30 de trajet).

Plus d'informations pour les trains sur www.sncf-connect.com ou www.sbb.ch

En véhicule personnel : Pour le retour, prendre le train entre Zermatt et Vips puis Martigny puis Le Châble. Environ 3h de trajet

Transfert retour depuis Zermatt : Nous pouvons vous organiser le transfert retour depuis Zermatt jusqu'à Chamonix le dernier jour

Nuit supplémentaire

A Zermatt

Hôtel 1 étoile : de 80 à 160 € (selon la saison et/ou prestation choisie)

Avec dortoirs, chambre double (lit double), individuelle, twin (lits jumeaux)

Nuit sèche

Hôtel 3 étoiles : de 130 à 190 € (selon la saison et/ou prestation choisie)

Chambre double (lit double), individuelle, twin (lits jumeaux)

B&b

Prix par personne

NIVEAU

Niveau 4 sur une échelle de 5.

Marcheurs experts.

En moyenne : marche de 6 heures par jour sur sentier et hors sentier et/ou 700 à 1 000 mètres de dénivelée positive environ et/ou 15 à 18 kilomètres. Possibilité de passages en altitude.

En début de saison (jusqu'à fin juin ou tout début juillet selon les années), certains cols restent enneigés, rendant l'itinéraire plus difficile physiquement et/ou techniquement et nécessitant parfois des modifications d'itinéraire pour assurer la sécurité.

Nous conseillons aux personnes qui estiment leur niveau "un peu juste" de reporter leur départ à une date plus tardive dans la saison pour profiter sereinement du parcours

Nos dénivelées sont calculées par des différences d'altitudes données sur les cartes et non par des GPS qui, pour des raisons techniques (imprécision de l'altitude GPS + dispersion statistique), donnent très souvent des dénivelées surestimées, parfois jusqu'à 20 %.

Pour profiter pleinement de votre voyage, n'oubliez pas d'entretenir votre forme au moins une fois par semaine en marchant (15 à 18 km) si possible sur un parcours avec dénivelée (350 m/h), ou en pratiquant une activité sportive développant l'endurance.

HEBERGEMENT

J1 et J2 : nuits en dortoir en refuges

J3 : nuit en dortoir en hôtel

J4 : nuit en dortoir en auberge

J5 : nuit en dortoir en hôtel

J6 : nuit en chambre double/twin en hôtel

Possibilité de dormir en chambre double/twin le J3, J4 et J5. Sous réserve de disponibilité et avec supplément. Douches possibles (parfois payantes) à toutes les étapes.

NB : La qualité de l'hébergement des auberges suisses s'apparente à celle du refuge de montagne, au confort plus sommaire qu'en hôtel.

Les repas : Nous avons le souci à la fois de vous assurer des repas équilibrés et adaptés à l'effort et de réduire au minimum le poids des sacs.

Les repas du soir, chauds et copieux, et les repas du matin sont préparés par nos hôtes, excepté le repas du soir du dernier jour à Zermatt qui est à votre charge.

Les pique-niques : Nous pouvons vous réserver les pique-niques de midi dans les hébergements de votre circuit, à partir du J 2, excepté celui de votre dernier jour à Zermatt où vous trouverez de nombreux commerces pour vous ravitailler.

TRANSFERTS INTERNES

Les transferts nécessaires ou facultatifs pendant le circuit sont à votre charge.

JOUR 01 : Navette locale entre Le Châble et Fionnay.

JOUR 04 : Navette de l'hébergement entre Arolla et les Haudères et navette locale pour La Sage, centre du hameau de la Villaz. Puis navette facultative entre le lac de Moiry et Zinal.

JOUR 05 : Téléphérique de Jungu pour rejoindre St Niklaus. Puis train pour rejoindre Zermatt.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du voyage, lorsqu'ils en sont équipés, et ce quelle que soit la réglementation en vigueur dans le pays visité.

PORTAGE DES BAGAGES

Selon la formule choisie :

— **Avec transfert des bagages** : vous portez uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Le reste des bagages est acheminé par nos soins jusqu'à votre hébergement du soir, sauf pour les nuits à la cabane de Louvie (J 1) et à la cabane de Prafleuri (J 2). Vous portez vos affaires ces jours-là.

— **Sans transfert des bagages** : Vous portez l'ensemble de vos affaires de la semaine dans votre sac (veillez à son poids !).

Sur les deux dates suivantes : le 19 juillet et le 2 août 2025, nous mutualisons les transferts de bagage avec notre séjour accompagné (séjour avec guide).

Ainsi, pour la formule "Avec transport des bagages", les tarifs sont plus bas si vous choisissez un départ le 19 juillet et le 2 août 2025.

Balisage et sentiers : Itinéraire bien balisé, reconnu au préalable par nos guides. Vous êtes maître de votre itinéraire et vous devez savoir utiliser une carte, une boussole. Indications précises dans le roadbook qui vous sera remis avant le départ (cartes, plan descriptif, informations spécifiques...)

GROUPE

A partir de 2 personnes

TOPO GUIDE

Pour ce voyage vous seront fournis les documents suivants : L'application Mon Roadbook permet de centraliser toutes les infos nécessaires à votre voyage :

- Deux cartes 1/50 000, n° 5006 Matterhorn - Mischabel, n° 5003 Grand Combin.
- L'assistant de voyage "Mon Roadbook" via notre application mobile.
- Les documents annexes nécessaires à l'organisation du séjour
- Les bons d'échange

Cette application proposée gratuitement pour ce séjour est à télécharger avant votre départ et fonctionne off line (sans réseau).

Itinéraire bien balisé, reconnu au préalable par nos guides. Vous êtes maître de votre itinéraire et vous devez savoir utiliser une carte, une boussole. Indications précises dans le roadbook qui vous sera remis avant le départ (cartes, plan descriptif, informations spécifiques...) :

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Votre équipement / **Si vous choisissez la formule avec portage, prévoir un sac de 40 à 50 litres et veillez au poids de celui-ci.**

- 1 sac à dos de 30 litres environ pour porter vos affaires de la journée.
- 1 sac de voyage souple 15 kg au maximum pour vos affaires de rechange (uniquement si vous avez choisi la formule avec transfert de bagage).
- Une paire de chaussures de randonnée imperméables à tige montante.
- Un chapeau ou casquette et un bonnet.
- Des lunettes de soleil (indice 3).
- Des tee-shirts respirants.
- Une veste légère de type polaire.
- Une veste chaude.
- Une veste étanche et respirante de type Goretex.
- Une paire de gants.
- Un short.
- Un pantalon de montagne.
- Un pantalon étanche de type Goretex
- Des bâtons de marche télescopiques (fortement conseillés).
- Protections solaires (crème et stick).
- Une gourde (ou poche à eau) de 2 litres au minimum.
- Votre pharmacie individuelle, du papier toilette.
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique.
- Un drap-sac pour la nuit (uniquement nécessaire dans les refuges et certains gîtes).
- Une lampe frontale.
- Une trousse de toilette et une serviette.
- Des vêtements de rechange.
- Des chaussures de rechange.
- Compléments conseillés : une cape de pluie, des bouchons d'oreille.

Attention, le poids est l'ennemi du randonneur. Pour votre confort, votre sac quotidien ne devrait pas dépasser 6 à 8 kg.



Votre pharmacie individuelle

Celle-ci sera validée avec votre médecin en tenant compte des caractéristiques de votre circuit. Elle contiendra :

- Un antalgique.
- Un anti-inflammatoire (comprimés et gel).
- Un antibiotique à large spectre.
- Un antispasmodique, un antidiarréique, un antibiotique intestinal, un antivomitif.
- Un antitussif (en comprimés).
- Un désinfectant, des pansements (tailles variées) et double peau, des compresses stériles, de la bande adhésive, du Steri-strip, du tulle gras, une bande de contention.
- Un antiseptique.
- Un veinotonique.
- De la crème solaire et de la Biafine.
- Un collyre.
- En complément : pince à épiler, ciseaux, 2/3 épingles de nourrice, un tire-tique, une paire de gants, somnifère léger et/ou bouchons d'oreilles, vos médicaments personnels.

DATES ET PRIX

Départ possible du 01/07/2026 au 20/09/2026.

Prix par personne en dortoir	SANS transport des bagages	AVEC transport des bagages
2 personnes	945 €	1 755 €
3 personnes	915 €	1 455 €
4 personnes	895 €	1 295 €
5 personnes	885 €	1 215 €
6 personnes	885 €	1 155 €

LE PRIX COMPREND

L'hébergement tel que décrit.

Les petits déjeuners du J 2 au J 7.

Les dîners du J 1 au J 5.

Le transport des bagages, si vous avez choisi cette option.

Le transfert entre Arolla et Les Haudères.

Le roadbook (ainsi qu'une carte et les bons de réservation pour un groupe de deux à quatre personnes).

L'assistant de voyage "Mon Roadbook" via notre application mobile.

LE PRIX NE COMPREND PAS

Les déjeuners (épicerie, supérettes ou refuges pour vos pique-niques).

Le dîner du J 6 à Zermatt.

Les transferts en train et navettes locales : Le Châble - Fionnay (environ 4 CHF par personne) ; Lac de Moiry – Zinal (environ 6 CHF par personne).

Le téléphérique entre Jungu et St. Niklaus (tarif indicatif 12 CHF par personne).

Le transfert en train St. Niklaus-Zermatt (tarif indicatif 13 CHF par personne).

Les boissons et vivres de course.

Les pourboires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le téléphone portable

Les différents réseaux sont complémentaires en montagne et il est de plus en plus rare de trouver une zone non couverte. En cas d'urgence, les secours sont joignables dans toute l'Europe via le 112. Ce numéro de téléphone unique prend en compte tous les réseaux quelque-que soit l'abonnement.

Formalités Suisses

Pour les ressortissants français, belges, luxembourgeois et suisses : carte nationale d'identité ou passeport valide, et couvrant la durée du séjour. Pour les personnes majeures de nationalité française, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, même si elles présentent une date périmée ont, sans modification du document, une validité de 15 ans. Dans ce cas, nous vous recommandons de télécharger à l'adresse suivante : <http://media.interieur.gouv.fr/interieur/cni-15ans/document-a-telecharger-suisse.pdf> la fiche d'information multilingue expliquant ces règles et de l'emporter avec vous.

Conseil : privilégiez l'utilisation d'un passeport valide à une carte d'identité portant une date de validité dépassée, même considérée comme valide. — Pour les ressortissants canadiens, veuillez consulter le site du gouvernement canadien

<http://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>

Pour les autres nationalités, veuillez-vous renseigner auprès des autorités consulaires suisses de votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Informations concernant les mineurs

Vous voyagez avec des enfants

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures (visa, passeport...) : voir ci-dessus. —

Formalités de sortie du territoire français

Pour sortir du territoire, tous les mineurs résidant habituellement en France (quelle que soit leur nationalité), s'ils ne sont pas accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale, devront présenter les trois documents suivants :

- pièce d'identité : carte d'identité ou passeport selon les exigences du pays de destination ;
- autorisation de sortie du territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire Cerfa n° 15646*01 à imprimer depuis le site www.service-public.fr et à compléter) ;
- photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Carte Européenne Assurance Maladie (CEAM)

Carte européenne d'assurance maladie

Vous voyagez dans un Etat de l'Union européenne, de l'Espace économique européen (UE/EEE) ou en Suisse. Avant votre départ, procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays du séjour. Nominatif et individuel, le formulaire est à demander auprès de www.ameli.fr.

Les devises

Suisse

La Suisse ne fait pas partie de la zone euro. La devise est le franc suisse (CHF). Taux de change (cours indicatif) : 1 € = 0.93 CHF Les distributeurs automatiques de billets permettent de retirer de l'argent en toute facilité. Prévoir des espèces pour vos dépenses personnelles dans les zones plus isolées (boissons, par exemple).

France

La France fait partie de la zone euro. Les guichets automatiques permettent de retirer de l'argent en toute facilité. Prévoir des espèces pour vos dépenses personnelles dans les zones plus isolées (boissons en refuges de montagne, par exemple).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

La sécurité

Aucune région du monde ne peut être considérée comme totalement sûre.

Nous vous informons des risques éventuels de manière transparente, en multipliant ses sources : recherches personnelles, veille permanente des sites spécialisés, rencontres avec le Quai d'Orsay, missions "sécurité" sur le terrain, échange continu avec nos spécialistes de région, nos équipes locales, l'association de voyageurs ATT-ATR.

Il est essentiel, cependant, de rappeler que nous ne pouvons-nous substituer à votre propre décision.

En présence de risque avéré, nous nous réservons donc le droit de :

- renforcer notre encadrement (pour les circuits accompagnés) ;
- modifier l'itinéraire de nos circuits ;
- fermer un circuit ou une destination pour une période plus ou moins longue lorsque nous estimons que le niveau de risque n'est pas acceptable.

Votre sécurité et votre plaisir sont notre priorité.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**

- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex